

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

FRANCE

QUE FONT-ILS ?

Paris, 27 janvier 1884.

L'extrême gauche du conseil municipal s'est émue de la tactique de M. Waldeck-Rousseau, qui fait retomber sur les épaules de l'hôtel-de-ville l'impopularité de l'arrêt Poubelle, et aussi des attaques que maints journaux ont dirigées à ce propos contre la municipalité.

Son émotion est d'ailleurs facile à comprendre. Les municipaux ont une grosse part de responsabilité dans ce qui est arrivé. C'est une de leurs délibérations qui a autorisé M. Poubelle à prendre l'arrêt dont les chiffonniers se plaignent si amèrement.

Mais c'est après coup que les radicaux du conseil municipal ont compris la portée de leur fameuse délibération, et comme ils tiennent à ne pas s'aliéner tous leurs électeurs, ils ont dépêché une délégation, à M. Poubelle, préfet de la Seine, avec prière de convoquer le conseil municipal en session extraordinaire; la délégation portait une pétition *ad hoc*, signée par 27 membres.

M. Poubelle a été charmant pour ces messieurs. Il leur a promis de prendre immédiatement des mesures pour la convocation. Et sur cette promesse, il est allé trouver le ministre de l'intérieur, M. Waldeck-Rousseau.

Mais là, l'infortuné Poubelle s'est heurté à une résistance inattendue. Le ministre trouve qu'il a assez d'ennuis comme cela, sans se mettre encore à dos le conseil municipal avant le 1er février, qui est la date fixée pour la convocation ordinaire. Vous imaginez aisément le désarroi du préfet de la Seine, et le mécontentement des radicaux de l'hôtel-de-Ville.

Le discours que M. de Mun a prononcé vendredi à propos de l'interpellation de M. Langlois sur la politique économique du gouvernement a produit une très grande impression sur tous ceux qui l'ont entendu à la Chambre.

On retrouve un écho de cette impression dans les comptes rendus de la presse républicaine. Dans son langage si élevé et si sobre, le député catholique du Morbihan a montré l'impuissance de la République et de ses prophètes à résoudre le problème social, qu'il est aujourd'hui impossible de nier.

M. de Mun a aussi fait allusion au glorieux rôle joué jadis en faveur des faibles et des petits, par l'Eglise catholique, et il a déclaré qu'il faudrait en venir un jour à un accord international pour remplacer la juste et suprême médiatrice d'autrefois, et pour régler partout les lois du travail et de la concurrence.

A part deux ou trois excentriques de la gauche, et parmi eux l'inévitable M. Floquet, tous les députés ont écouté M. de Mun avec déférence et sympathie. C'est un nouveau et grand succès pour le sympathique fondateur des cercles catholiques

d'ouvriers, dont le seul tort, aux yeux de ses amis, est de parler trop rarement.

Le Sénat a enfin terminé hier la discussion du budget extraordinaire. MM. de Reigne, Labuze, sous-secrétaire des finances, Tirard, ministre, Léon Say et de Parieu, ont successivement pris la parole. On a fort longuement disserté, fort ennuyusement aussi, sur la "péréquation de l'impôt." Finalement, les réformateurs d'impôt ont été ajournés, et on a donné carte blanche au ministre, qui continuera à faire de son mieux; puis on passe à divers projets d'intérêt local et on s'ajourne à lundi.

Moins heureuse que le Sénat, la Chambre n'a pu terminer hier la discussion de l'interpellation Langlois. Divers orateurs ont pourtant proposé leurs petites panacées. M. Rivet a demandé l'établissement de l'impôt sur le revenu, lequel, selon lui, pourra remplacer progressivement tous les autres impôts. M. Laroche Joubert a prêché en faveur des sociétés coopératives, et M. Frédéric Passy est parti en guerre contre ceux qui gémissent de voir les chiffres de l'importation dépasser ceux de l'exportation. D'après ce digne économiste, il faut voir en ce point un signe de prospérité.

Mais la palme pour la séance d'hier revient au citoyen Brialou, qui a réclamé comme le meilleur moyen de remédier à la crise économique l'association des ouvriers aux bénéfices du patron. Quand l'année sera bonne, on partagera; quand elle sera mauvaise, le patron supportera à lui seul toutes les pertes; rien n'est plus aisé.

Le citoyen Brialou, qui se pose volontiers en "député des ouvriers" à eu des attitudes et des phrases superbes. Elles ont fait rire l'auditoire, si bien qu'à un moment donné M. Brisson a dû imposer silence au propriétaire lyonnais, qui venait de commettre un petit juron. Il l'a supplié de songer à la bonne renommée de la France et de son Parlement. M. Brialou a pris très mal le conseil, et a déclaré à M. Brisson qu'à titre d'enfant du peuple, il pouvait manquer d'instruction, mais qu'il n'outrageait personne.

Le maréchal Serrano va rentrer en Espagne, sans laisser ici des regrets. Il est heureux d'avoir marié sa fille à un millionnaire russe, car il n'aurait pas osé jouer en Espagne la comédie de mariage religieux qu'il a jouée ici. Le prétendu mariage "catholique" n'a pas eu lieu. Il n'y a eu que le mariage schismatique, et la fille de l'Idalgo Serrano est devenue russe comme son époux.

N.

L'Angleterre en Egypte

Nous lisons dans le *Moniteur de Rome* du 16 janvier :

Il y a environ trois mois, lord Hartington déclarait, au nom du gouvernement de la Reine, que l'évacuation de l'Egypte prendrait fin le mois de février ou, au plus tard, le prin-

temps prochain, "à moins d'événements imprévus".

Cette réserve impliquait, dès le principe, une certaine préoccupation de la part du ministre de la guerre : on s'attendait, à Londres, qu'à la dernière heure quelque chose viendrait troubler les mesures projetées pour le rappel du corps expéditionnaire; c'est pourquoi, imitant la prudence des marins, le ministre anglais a eu le soin de dire que le départ aurait lieu, *tempo permettendo*.

Aujourd'hui le temps est à la bourrasque, en Egypte. Le ministère de Chérif pacha complètement sombré, l'administration est dans le plus grand désarroi; le Khédive menace de s'en aller, si cela continue, en emmenant avec lui son jeune fils; les Anglais se mettent en quatre pour assumer la direction du navire de l'Etat, mais ils trouvent que l'équipage indigène se montre mutin et acariâtre. Et, comme pour mettre le comble à cette situation désespérée, les hordes du Mahdi battent furieusement en brèche tout ce qui reste de l'autorité égyptienne dans le Soudan, et elles s'apprêtent à passer la frontière.

Devant un pareil état de choses, on serait mal venu, à coup sûr, de parler d'évacuation, en Angleterre. Cela est si vrai, que les journaux anglais qui l'avaient demandée avec le plus d'insistance jusqu'ici, ont entièrement changé de langage : ils ne vont pas, par exemple, jusqu'à demander, comme le *Times*, la constitution d'un ministère égyptien exclusivement composé d'Anglais : c'est la note chauvine.

Mais ceux qui, comme la *Pall Mall Gazette*, ont défendu le puritanisme de M. John Bright, qui s'était prononcé en faveur de la non-intervention, et s'est retiré du cabinet après les événements d'Alexandrie; ceux qui, la veille encore de la défaite de Hicks pacha, demandaient à grands cris qu'on laissât l'Egypte aux Egyptiens; tous ceux enfin qui protestaient, plus ou moins sincèrement, contre toute idée d'annexion ou de protectorat, sont unanimes à reconnaître que M. Gladstone doit prendre des mesures énergiques, pour ne perdre aucun des avantages acquis par la bravoure du général Wolseley et par l'habileté diplomatique de lord Dufferin.

Ce changement est dû uniquement à la peur qu'inspire le Mahdi. Sans les événements du Soudan, les partisans de l'évacuation, qui appartiennent à la majorité ministérielle, n'auraient pas manqué de rappeler à M. Gladstone les engagements formels que presque tous les membres du cabinet ont pris à ce sujet.

La session du Parlement s'ouvrira dans trois semaines, c'est-à-dire en plein février, mais personne n'osera, croyons-nous, reprocher au ministère de n'avoir pas exécuté sa promesse.

Nous sommes loin du temps où l'on voulait laisser cuire les Egyptiens "dans leur jus" : aujourd'hui, les moins chauvins d'entre les Anglais demandent que la Grande-Bretagne installe un ministre résident

au Caire, tout comme la France à Tunis.

La menace d'un protectorat effectif avec la présence d'un ministre résident n'est peut-être pas étrangère à la docilité dont Nubar pacha a fait preuve dans la composition du nouveau ministère.

Personne n'ignore, en effet, que M. Clifford Lloyd exercera une influence incontestable et décisive dans les conseils du ministère dont il est le sous-secrétaire; mais Nubar pacha a sauvé les apparences : le représentant de l'Angleterre manœuvrera le gouvernail selon sa propre inspiration; mais en attendant, ce n'est qu'un timonier, tandis que Nubar pacha garde les dehors d'un commandant de parade.

C'est déjà beaucoup, pour l'Angleterre, que d'avoir introduit l'élément anglais dans le ministère d'un pays qui avait pris les armes pour se défendre de l'ingérence étrangère. Et, lorsqu'on pense que le ministère actuel n'est guère qu'une transition vers un protectorat effectif, il est permis de se demander si l'évolution produite dans l'opinion publique, en Angleterre, par la marche du Mahdi, n'a pas été provoquée artificiellement à la seule fin de prolonger et même de consolider l'occupation de l'Egypte ?

Lord Hartington a dit que l'évacuation ne pouvait être entravée que par suite de difficultés imprévues; or, l'insurrection du Soudan et la marche du Mahdi datent du mois de janvier 1882. Est-ce là une difficulté qu'on puisse raisonnablement qualifier d'imprévue, une fois que, jusqu'au mois d'octobre 1883, époque à laquelle lord Hartington a prononcé son discours, aucun changement n'était survenu dans les dispositions du Mahdi ?

De deux choses l'une, ou les affaires du Soudan n'ont pris que depuis peu un aspect sérieux aux yeux du gouvernement anglais, et, dans ce cas, il sera taxé d'imprévoyance dans sa politique de pacification en Egypte; ou bien le Mahdi n'est qu'un prétexte pour les Anglais de parachever la conquête de ce pays, en prenant en main les rênes du gouvernement, et alors il faudra reconnaître que nous avons raison de dire, juste un an après la victoire de Tell-el-Kébir, que l'Angleterre n'évacuerait l'Egypte qu'après avoir placé à la tête des principales administrations des magistrats de son choix, et que, de militaire, l'occupation deviendrait administrative; c'est-à-dire plus sûre et plus profitable.

Société de la Paix

S. Em. le cardinal archevêque de Dublin vient d'adresser à M. Henry Wigmore, président de la Société de la Paix, une lettre en réponse à une invitation qu'il avait reçue nous en extrayons les passages suivants :

"Je n'aimerais rien tant que de voir se créer un tribunal devant lequel les peuples et les rois auraient à comparaître pour faire décider, sans effusion de sang, leurs disputes, qui maintenant, remplissent le monde de carnages et de misères.

"Mais je dois avouer que je n'ai aucun espoir de voir se réaliser ce projet en ce moment. Le monde chrétien a un jour connu un tribunal pareil, et en acceptant les décisions. L'arbitre qui la présidait est encore en vie, mais le monde a changé de face, et s'est soustrait à son autorité.

"Jusqu'au jour où le monde sera disposé à l'accepter comme l'arbitre désintéressé de ses querelles, je crois que tout arbitrage sera impossible, et que le glaive, à la honte du nom chrétien et au détriment immense des nations chrétiennes, sera appelé à régler les questions pendantes."

Inutile de dire que nous partageons complètement les nobles aspirations de l'illustre cardinal archevêque, et que nous faisons des vœux ardents pour qu'un jour la Papauté redevienne l'arbitre pacifique entre les nations.

Histoire du Cap-Santé

[SUITE ET FIN]

Le sieur de Bécancour a fait l'honneur de commander à un camp volant entretenu pour notre service au dit pays, pour le garantir des courses des sauvages; en sorte que la famille du dit Sieur de Bécancour et les habitations des vassaux et peuples qui habitent ses dites terres, font une des plus agréables parties du pays; mais d'autant qu'en l'année 18 les dits intéressés, en reconnaissance du secours que nous leur avons donné pour parvenir au dit établissement qui était des lors en nombre de plus de l'un et de l'autre sexe, tant séculiers que prêtres et religieux, nous prièrent d'accepter l'acte qu'ils passèrent volontairement, par lequel ils remirent en nos mains la supériorité et domination du dit pays, se réservant seulement les habitations, lequel acte nous fut présenté par le Sieur de Périgny, le dit Sieur de Fortille et autres, qui passèrent le dit acte, comme ayant pouvoir de toute la compagnie, nous avons cru qu'il était de notre justice, non seulement de décorer la principale terre et habitation du dit Sieur de Bécancour d'un titre d'honneur convenable à sa qualité et mérite, mais encore de donner quelque marque de distinction honorable qui passe à sa postérité, et soit un sujet d'une louable émulation à ses enfants et postérité d'imiter sa vertu et suivre son exemple.

A ces causes, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons créé, érigé, élevé et décoré, créons, érigeons, élevons et décorons, par ces présentes signées de notre main, la dite terre et seigneurie de Portneuf, située en notre dit pays de la Nouvelle-France, dite du Canada, en titre, nom et dignité de Baronnie, pour en jouir par le dit Sieur de Bécancour, ses enfants, successeurs, ayants cause, et les descendants d'iceux en légitime mariage, pleinement et paisiblement, relevant de nous à cause de notre couronne, à une seule foi et hommage, avec et dénombrement requis par les lois de notre royaume et coutumes du dit pays,

aux dits titre, nom et dignité de Baronnie, voulons qu'ils se puissent dire, nommer et qualifier tels en tous actes tant en jugement que dehors, qu'ils puissent jouir des droits d'armes, blasons, honneurs, prérogatives, rangs, prééminences en fait de guerre, assemblées de noblesse et autres, ainsi que les autres barons de notre royaume, que les vassaux et autres terrains et relevant de la dite seigneurie de Portneuf noblement et en roture les reconnaissent pour barons, leurs rendent leurs aveux, dénombrement et déclarations, les cas y échéant en la dite qualité, laquelle nous voulons pareillement être dans les sentences qui seront rendues par leurs officiers en l'administration de la justice sur les dits vassaux et justiciables, le tout en la susdite qualité de Baronnie de Portneuf, sans néanmoins que les dits vassaux soient tenus, à cause du contenu en ces présentes, à autres plus grands droits ni devoirs que ceux qu'ils doivent à présent, aucun changement de report ni aux cas royaux, et de notre plus ample grâce et autorité que dessus, nous avons permis et octroyé, permettons et octroyons, par ces dites présentes, au dit de Bécancour et ceux de sa famille descendants du dit Pierre Robineau, d'ajouter dans leurs armes et celles de leurs ancêtres qui sont d'azur à la cotise d'or accompagnée de six étoiles, de même une fleur de lys posée sur une surface de telle qu'elle est ici empreinte.

Sy donnons en mandement à nos amés et feaux conseillers, les gens tenant notre conseil souverain en notre pays en la Nouvelle-France dite Canada, que ces présentes ils fassent enregistrer, et du contenu en icelles jouir et user le dit Sieur de Bécancour, ses enfants, postérité et lignée, successeurs et ayants-cause, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements à ce contraire, car tel est notre plaisir, et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes.

Donné à Saint-Germain en Laye, au mois de mars de l'an de grâce mil six cents quatre-vingt-un, et de notre règne le XXXVIème.

(Signé) LOUIS.

Par le Roi,

(Signé) COLBERT.

Aujourd'hui, les lettres-patentes ci-dessus, ont été enregistrées au Conseil Souverain de la Nouvelle-France, pour jouir par le dit Sieur de Bécancour, ses enfants, successeurs, ayants-cause, et les descendants d'iceux en légitime mariage, pleinement et paisiblement du contenu et conditions portées par icelles suivant l'arrêt de ce jour, à Québec, le vingtième avril mil six cent quatre-vingt-trois.

(Signé)

Pour copie conforme à l'original en parchemin, ayant le grand sceau en cire verte, présenté au notaire sousigné par les révérendes Dames religieuses Ursulines, par lui vidimée et collationnée.

Québec, le 5me janvier 1829.

ERROL B. LINDSAY, N. P.

FIN

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
16 Février 1884—No 26

L'ECOLE DES ROBINSONS

(Par Jules Verne.)

[SUITE]

Quant aux grands arbres, ils se massaient un peu plus loin, et, après une course de neuf milles environ, les deux explorateurs, assez fatigués de cette promenade de quatre heures, y arrivèrent quelques minutes après midi.

Le site valait vraiment la peine d'être regardé, visité, choisi, et, sans doute, occupé.

Là, en effet, sur la lisière d'une vaste prairie, coupée de buissons de manzanillas et autres arbustes, s'élevaient une vingtaine d'arbres gigantesques, qui auraient pu supporter la comparaison avec les mêmes essences des forêts californiennes. Ils étaient disposés en demi-cercle. Le tapis de verdure qui s'étendait à leur pied, après avoir bordé le lit du rio pendant quelques centaines de pas encore, faisait place à une longue grève, semée de roches, de galets, de goémons, dont le prolongement se dessinait en mer par une pointe effi-

lée de l'île vers le nord.

Ces arbres géants, ces "big-trees"—les gros arbres,—ainsi qu'on les appelle communément dans l'Ouest-Amérique, appartenaient au genre des séquoias, conifères de la famille des sapins. Si vous demandiez à des Anglais sous quel nom plus spécial ils les désignent, "des Wellingtonias", répondraient-ils. Si vous le demandiez à des Américains : "Washingtonias" serait leur réponse.

On voit tout de suite la différence. Mias, qu'ils rappellent le souvenir du fleuve qui vainqueur de Waterloo ou la mémoire de l'illustre fondateur de la République américaine, ce sont toujours les plus énormes produits connus de la flore californienne et névadienne.

En effet, dans certaines parties de ces Etats, il y a des forêts entières de ces arbres, tels que les groupes de Mariposa et de Calvena, dont quelques-uns mesurent de soixante à quatre-vingts pieds de circonférence sur une hauteur de trois cents. L'un d'eux, à l'entrée de la vallée de Yosemite, n'a pas moins de cent pieds de tour, de son vivant,—car il est maintenant couché à terre—ses dernières branches auraient atteint la hauteur du Munster de Strasbourg, c'est-à-dire plus de quatre cents pieds. On cite encore la "Mère de la forêt", la "Beauté de la forêt", la "Cabane du pionnier", les "deux Sentinelles", le "Général Grant", "Mademoiselle

Emma," "Mademoiselle Marie," "Bringham et sa femme", les "Trois Grâces", l'"Ours", etc., qui sont de véritables phénomènes végétaux. Sur le tronc, scié à sa base, de l'un de ces arbres, on a construit un kiosque, dans lequel un quadrille de seize à vingt personnes peut manœuvrer à l'aise. Mais, en réalité, le géant de ces géants, au milieu d'une forêt qui est la propriété de l'Etat, à une quinzaine de milles de Murphy, c'est le Père de la forêt, vieux séquoia âgé de quatre mille ans; il s'élève à quatre cent cinquante deux pieds du sol, plus haut que la grande Pyramide de Gizeh, plus haut enfin que ce clocheton de fer que se dresse maintenant sur une des tours de la cathédrale de Rouen, et doit être tenu pour le plus haut monument du monde.

C'était un groupe d'une vingtaine de ces colosses que le caprice de la nature avait semés sur cette pointe de l'île, à l'époque, peut-être, où le roi Salomon construisait ce temple de Jérusalem, qui ne s'est jamais relevé de ses ruines. Les plus grands pouvaient avoir près de trois cents pieds, les plus petits deux cent cinquante. Quelques-uns, intérieurement évidés par la vieillesse, montraient à leur base une arche gigantesque, sous laquelle eût passé toute une troupe à cheval.

Godfrey fut frappé d'admiration en présence de ces phénomènes na-

turels, qui n'occupent généralement que les altitudes de cinq à six mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Il trouva même que cette vue seule aurait valu le voyage. Rien de comparable, en effet, à ces colonnes d'un brun clair, qui se profilent presque sans diminution sensible de leur diamètre, depuis la racine jusqu'à la première fourche. Ces fûts cylindriques, à une hauteur de quatre-vingts à cent pieds au-dessus du sol, se ramifiaient en fortes branches, épaisses comme des troncs d'arbres déjà énormes, portaient ainsi toute une forêt dans les airs.

L'un des ces séquoias gigantesques,—c'était un des plus grands du groupe,—attira plus particulièrement l'attention de Godfrey. Creusé à sa base, il présentait une ouverture large de quatre à cinq pieds, haute de dix, qui permettait de pénétrer à l'intérieur. Le cœur du géant avait disparu, l'aubier s'était dissipé en une poussière tendre et blanchâtre; mais si l'arbre ne reposait plus sur ses puissantes racines que par sa solide écorce, il pouvait encore vivre ainsi pendant des siècles.

"A défaut de caverne ou de grotte," s'écria Godfrey, voilà une habitation toute trouvée, une maison de bois, une tour, comme il y en a pas dans les pays habités! Là nous pourrions être calés et convertis! Venez, Tartelet, venez!"

Et le jeune homme, entraînant son

compagnon, s'introduisit à l'intérieur du séquoia.

Le sol était couvert d'un lit de poussière végétale, et son diamètre n'était pas inférieur à vingt pieds anglais. Quant à la hauteur à laquelle s'arrondissait la voûte, l'obscurité empêchait de l'estimer. Mais nul rayon de lumière ne se glissait à travers les parois d'écorce de cette sorte de cave. Donc, pas de fentes, pas de failles, par lesquelles la pluie ou le vent auraient pu pénétrer. Il était certain que nos deux Robinsons se trouveraient là dans des conditions supportables pour braver impunément les intempéries du ciel. Une caverne n'eût été ni plus solide ni plus sèche, ni plus close. En vérité il eût été difficile de trouver mieux.

"Hein, Tartelet, que pensez-vous de cette demeure naturelle?" demanda Godfrey.

—Oui, mais la cheminée? dit Tartelet.

—Avant de réclamer la cheminée, répondit Godfrey, attendez au moins que nous ayons pu nous procurer du feu!"

C'était un ne peut plus logique.

Godfrey alla reconnaître les environs du groupe d'arbres. Ainsi qu'il a été dit, la prairie s'étendait jusqu'à cet énorme massif de séquoias, qui en formait la lisière. Le petit rio, coulant à travers son tapis verdoyant, entretenait au milieu de ces terres, un peu fortes, une salubre

fraîcheur. Des arbustes de diverses sortes croissaient sur ses bords, myrtes, lentisques, entre autres, quantité de ces manzanillas qui devaient assurer la récolte des pommes sauvages.

Plus loin, en remontant, quelques bouquets d'arbres, des chênes, des hêtres, des sycamores, des micrococciers, s'éparpillaient sur toute cette vaste zone herbeuse; mais, bien qu'il fussent, eux aussi, de grande taille, on les eût pris pour de simples arbrisseaux, auprès de ces "Mammoth-trees", dont le soleil levant devait prolonger les grandes ombres jusqu'à la mer. A travers ces prairies se dessinaient aussi de sinuuses lignes d'arbustes, de touffes végétales, de buissons verdoyants, que Godfrey se promit d'aller reconnaître le lendemain.

Si le site lui avait plu, il ne semblait pas déplaire aux animaux domestiques. Agoutis, chèvres, moutons, avaient pris possession de ce domaine, qui leur offrait des racines à ronger ou de l'herbe à brouter au delà de leur suffisance. Quant aux poules, elles bequetaient avidement des graines ou des vers sur les bords du ruisseau. La vie animale se manifestait déjà par des allées et venues, des gambades, des vols, des bélements, des grognements, des gloussements, qui, sans doute, ne s'étaient, amais fait entendre en ces parages.

(A suivre)

CALENDRIER DE 1884

17^e année de la Confédération canadienne.
2^e mois : FÉVRIER, dédié aux Douleurs de Marie.—29 jours.
Dimanche, les 3, 10, 17, 24.—Purification le samedi 7. Les Cendres le mercredi 27. Trois jours de jeûne.
Pendant tout le mois de février, les cadrons solaires sont en retard de 14 minutes sur les horloges bien réglées.
La lune au périgée les 4 et 29, à l'apogée le 17.
Premier quartier le 4, à 1 h. 13 m. du matin.
Pleine lune le 11, à 0 h. 3 m. du matin.
Dernier quartier le 18, à 10 h. 28 m. du soir.
Nouvelle lune le 26, à 1 h. 50 m. du soir.
Nota. Il s'agit, dans ce tableau, de l'heure propre de Québec, sur laquelle le chemin de fer retarde de 15 minutes.
Les levers et couchers du Soleil et de la Lune se rapportent au centre de ces astres.

16 Février, Samedi
20^e jour de la Lune, 47^e de l'année.
De l'Immaculée Conception.—En 1881, massacre de la colonne Flatters, en Algérie.
Durée du jour 10 h. 11 m., de la nuit 13 h. 48 m.
Lever du Soleil 7 h. 8 m., coucher 5 h. 20 m.
Milieu du jour à midi 14 minutes.
Hauteur du Soleil 30° 8.
Lune : lever à 11 h. 30 m. du soir, coucher demain à 9 h. 52 m. du matin.

SOMMAIRE

France.
L'Angleterre en Egypte.
Société de la paix.
Histoire du Cap-Santé. [Suite et fin].
FETTERON.—L'école des Robinsons. (A suivre).
La route de la Baie d'Hudson.
Les réclamations de Québec.
Echos de la capitale.
Canada et Europe.
Bazar du Patronage.
La manufacture Hudon.
Résumé des dépêches.
Amérique.
Petites nouvelles.
Ventes par le Shérif.—[Voir 4^{ème} page.]

ANNONCES NOUVELLES

Vente spéciale de lampes d'églises.
Parfums de Rimmel pour le mouchoir.
Avis public.—L. P. Bernard, N. P.
Repos et confort pour les malades.
Mères ! Mères ! Mères !
A louer.—Thomas Craig.
Institutes demandées.—Jos. Goulet.
A ceux qui tiennent maison.—Behan Bros.
Pianos et harmoniums.—Bernard & Allaire.

CANADA

QUEBEC, 16 FÉVRIER 1884

La route de la Baie d'Hudson

Les avantages de la navigation transatlantique par la Baie d'Hudson peuvent être considérés aux points de vue financier, commercial et militaire.

Au point de vue financier on des revenus que ce débouché apportera à la Puissance du Canada, les avantages sont multiples et d'une importance majeure.
Il est à peu près certain qu'une bonne partie des céréales et autres produits d'exportation des Etats de l'Ouest de la République américaine passeraient nécessairement par cette voie.

La distance de Fargo, territoire du Dakota, à Liverpool via New-York est de 5 010 milles, tandis que si l'on passe par Winnipeg et la Baie d'Hudson cette distance est évaluée à 4 074 milles.

Il en est ainsi des états avoisinant le Montana, le Wyoming en un mot tous les états de l'Ouest.

La distance de New-York à Liverpool est de 3 140 milles, celle de Montréal à Liverpool 2 990 milles par l'ancienne route, celle de Churchill par le détroit d'Hudson et le Cap Farewell, au sud du Groenland à la grande métropole anglaise est de 2 926 milles.

La distance de Winnipeg à Churchill sera probablement de 713 milles par chemin de fer. M. McArthur estime \$20 000 000 le coût de cette voie ferrée.

M. Drummond, de Winnipeg, arrivant d'Angleterre, déclare qu'une compagnie anglaise est prête à entreprendre cette ligne de chemin de fer.

La rivière Nelson peut offrir un passage assuré aux plus gros steamers depuis son embouchure jusqu'à environ 23 milles de Winnipeg, moyennant quelques réparations s'élevant à environ \$1 000 000.

Le capitaine Griggs, un vieux marin, dit qu'il peut transporter 100 000 minots de blé de Fargo à Winnipeg par la Rivière Rouge et que si le gouvernement des Etats-Unis voulait faire des améliorations pour \$200 000 sur cette rivière Rouge il pourrait facilement transporter à la fois des cargaisons de 200 000 minots, jusqu'aux steamers de la Baie d'Hudson.

Il est donc raisonnable de croire

que Manitoba deviendrait une province maritime de premier ordre, et que les produits de bon nombre des Etats de l'Ouest suivraient cette route de préférence à toute autre.

Ce serait une augmentation immense dans le revenu des douanes déjà si prospère.

L'augmentation des recettes n'est jamais à dédaigner.

Au point de vue commercial les considérations que nous venons d'exposer s'appliquent également.

De plus voici pour le coût de transport.

Le tarif du transport des grains de Winnipeg à Montréal, en été, est de 28 centins par minot et de 49 centins en hiver.

Le tarif de transport de Winnipeg à Liverpool est de 38 centins par minot en été, et de 49 centins en hiver.

Or, disait l'autre jour M. Royal, s'il n'en coûtait que 15 centins par minots pour le transport de Winnipeg à Churchill et 10 centins de Churchill à Liverpool, on voit quel immense bénéfice la navigation de la Baie d'Hudson pourrait rapporter au Nord-Ouest.

Ce serait le débouché le plus naturel des produits de l'Ouest.

Or en matière commerciale un débouché facile est toujours préféré. Les frais de transbordement sont toujours vus avec répugnance et moins on en a plus il y a d'avantages.

Les profits réalisés par la vente des produits sont d'autant plus élevés que les frais de transports sont moins considérables.

Or, supposons, comme il est probable, que les frais de transports soient de 25 à 30 cents de moins par cette route de la Baie d'Hudson que par tout autre voie, n'est-ce pas très raisonnable de croire que nous aurons là d'immenses avantages.

Enfin, au point de vue militaire, cette navigation de la Baie d'Hudson serait d'une importance capitale. Au cas où les ports les plus rapprochés des Etats-Unis seraient bloqués, ne serait-il pas facile d'approvisionner le Canada par cette voie.

Puis, ce de souvenirs glorieux cet endroit nous rappelle ? C'est là que ce sont accomplis les fameux exploits du premier marin canadien, du héros des mers du Nord, l'illustre d'Iberville !

On a déjà jeté un cri d'alarme, on craint que ça ne détruise l'importance des provinces de l'Est.

Il peut y avoir du vrai. Mais il faut entendre la Confédération dans un sens plus large. Le commerce de New-York ne ruine pas celui de Chicago ou de San-Francisco. Il en sera de même ici. L'axe du commerce intérieur ne sera pas de beaucoup déplacé, et le commerce extérieur aura tout à y gagner.

Il est à espérer que le comité en arrivera à la conclusion que cette route est avantageuse et même facile, et que le Parlement fédéral encouragera une entreprise aussi avantageuse à la Puissance.

Les réclamations de Québec

Nous avons bien aimé la noble et fière parole prononcée l'autre jour à la Chambre des Communes par Sir Hector Langevin : "La province de Québec est trop noble et trop fière pour venir quêter des secours à Ottawa, ce qu'elle demande, elle le demande au nom du droit et de la justice."

Cette parole peut s'appliquer aux réclamations de Québec. On ne mandie rien ici.

C'est là le vrai de la question. C'est ce qui doit engager la députation à agir avec cette loyauté, cette prudence et cette généreuse fermeté qui est l'apanage du droit.

Nous croyons que ce n'est pas avec des moyens extrêmes que l'on réussira effectivement.

Un effort trop violent n'aurait-il pas pour effet peut-être une crise ? L'harmonie dans un parti politique est le garant le plus sûr de la bonne et efficace administration des affaires.

Les affaires d'intérêt public ont nécessairement une solution.

Nous avons toujours demandé à la députation d'agir avec loyauté. Nous espérons qu'elle agira ainsi, qu'elle saura garantir les droits de notre Province, tout en assurant à la Puissance les moyens les plus efficaces de prospérité financière.

Nous aimons à croire que le vote

sur les résolutions du Pacifique ne sera pas motivé sur l'acceptation ou le refus du subsidie.

Ce serait contraire aux saines notions de l'honneur politique.

Les faveurs peuvent s'acheter, mais un droit ne s'achète pas.

Nous avons pleine confiance dans la justice de la demande des provinces.

On a trop cherché à faire croire que la députation canadienne française voulait profiter de la question du Pacifique pour forcer les coffres d'Ottawa.

Mais il est bon de se rappeler que cette réclamation ne date pas de cette année.

L'honorable M. Robertson a eu hier une longue entrevue avec Sir Léonard Tilley à ce sujet.

On dit que le gouvernement donnera sa réponse aujourd'hui.

ECHO DE LA CAPITALE

Sir John ayant demandé qu'à l'avenir les résolutions du Pacifique aient la prééminence sur toutes les autres questions, Sir Richard Cartwright a proposé en amendement qu'il n'était pas opportun d'adopter cette proposition, vu que les documents relatifs aux débats n'étaient pas suffisants.

Le vote a donné 51 pour l'amendement et 107 contre.

On s'est ainsi montré satisfait des documents soumis à la chambre.

M. Curran reprend la discussion sur le Pacifique. Il rappelle que semblable question s'était présentée lors de la construction du Grand-Tronc.

Alors les libéraux comme il le font aujourd'hui pour le Pacifique s'y opposaient de toutes leurs forces.

Le Grand Tronc a été construit, et le pays en a largement bénéficié.

Il en sera de même du Pacifique.

L'opposition dit que la garantie n'est pas suffisante. Mais lui, a consulté, à Montréal, les princes du haut commerce et tous ont déclaré que la prospérité du pays dépend du prompt achèvement du chemin de fer du Pacifique, de cette grande ligne transcontinentale.

Il accuse ensuite l'opposition de s'être toujours opposée aux grandes entreprises.

La construction du Grand Tronc, du Pacifique, la Confédération, la Politique Nationale ont trouvé en eux des adversaires.

M. Fisher croit qu'il n'est pas nécessaire de presser la construction du Pacifique.

Il cite le *Monde* à l'appui de ses prétentions, que le prêt est injustifiable.

M. Girouard dit que ce n'est pas le refus ou l'acceptation de la demande des *better terms* qui motivera son vote sur la question du Pacifique.

Il dit qu'on ne doit pas accuser la députation de Québec de se laisser guider par ces motifs vu que le dimande des *Better terms* a été fait alors qu'il n'était pas question de ce prêt au Pacifique, l'année dernière.

Canada et Europe

Après avoir esquissé la constitution de la Confédération canadienne, et plus spécialement celle de la Province de Québec, M. Le Play conclut par ces paroles remarquables, sur lesquelles d'ailleurs nous faisons quelques réserves :

"Le Canada offre maintenant aux Européens deux grands enseignements."

"Il montre comment les libertés du Moyen-Age ont fixé, dans une ancienne colonie de Français, des aptitudes et des vertus que les tyrannies de Louis XIV et de la Révolution ont détruites depuis longtemps dans la métropole."

"Il prouve en second lieu, que le Catholicisme conserve sa puissance, quand les Clercs gardent la simplicité des premiers siècles, quand ils sont exposés aux persécutions, et, tout au moins, quand ils n'ont pas le pouvoir d'opprimer les dissidents."

"Des passions subversives tendent aujourd'hui (ceci était écrit en 1871) à expulser le chef des catholiques, malgré la volonté de son peuple, de l'asile qui lui est acquis depuis dix-

huit siècles : si cette nouvelle injustice était commise, le Souverain Pontife trouverait au Canada, au milieu d'une race fidèle et paisible, la protection et le respect que l'Europe lui refuserait."

Enfin, l'histoire du Canada met en lumière l'erreur des écrivains qui vouent le moyen-âge au mépris, pour exalter sans cesse Louis XIV ou la Révolution.

"La vérité se résume, en effet, dans les faits suivants."

"La famille et la religion du Moyen-Age avaient fait sortir des vieilles souches de la France les deux rameaux du Canada et de la Louisiane."

"La corruption de Louis XIV et de son successeur a amené le honteux abandon du Canada, et les désordres de la Révolution ont imposé au Consulat la vente lamentable de la Louisiane."

"Depuis lors, la France a conquis au dehors de vastes territoires déserts ou habités ; mais elle n'a pu fonder une seule colonie sur l'immigration de sa propre race."

"Cette impuissance avérée, au milieu de l'accroissement des richesses matérielles de la métropole, s'explique par la perte de la fécondité et par l'amoinissement des forces morales de la population."

"Plus funeste que la corruption de la monarchie absolue, le partage forcé des héritages a détruit les familles-souches d'où sortaient nos anciens émigrants, et il a condamné notre race à la stérilité."

Il y a, dans ce tableau du grand économiste, des motifs puissants pour nous encourager, nous, Canadiens, à conserver précieusement notre nationalité, notre langue, nos lois, notre religion surtout, et un respect sans bornes pour notre clergé, à qui nous devons tout.

MM. George Drummond, John McDougall et Robert Cowan, directeur, et Globensky, C. R., conseils de la Compagnie du Chemin de fer et Minière Springhill et Dumberland, se sont rendus à la première réunion annuelle de la compagnie. Aussitôt que la propriété sera prise par la nouvelle compagnie, qui l'a achetée pour la somme de \$1 180 000, des actions seront émises pour une somme de £250 000, et les mines seront exploitées jusqu'à leur pleine capacité soit, suivant l'opinion de M. Cherley E. C. au taux de 500 000 tonnes par an. Les chemins de fer Intercolonial, Grand-Tronc et Pacifique Canadien seront approvisionnés par ces mines.

Les rites d'élection pour Gaspé ont été émis et adressés à l'Officier Rapporteur.

L'honorable Flym a reçu de la plupart des personnes marquantes de son Comité les marques les plus sincères de sympathie.

Une nombreuse réunion des arpentiers de la Puissance, a eu lieu aujourd'hui, à la salle St-André. On veut obtenir du gouvernement un acte de constitution légale.

Bazare du Patronage

Les Directeurs de l'œuvre du Patronage de Québec accusent réception, avec la plus vive reconnaissance, de la somme de \$1 051 produit net du dernier Bazar tenu en janvier.

Ce magnifique résultat, vu les circonstances, fait le plus grand éloge du zèle des Dames qui ont bien voulu présider aux tables de ce Bazar ainsi que de la charité proverbiale, de toutes les dames de la société Québécoise.

Les Directeurs du Patronage offrent donc leurs plus sincères remerciements aux Présidentes des tables, aux Dames et Demoiselles qui leur ont donné leur précieux concours, aux membres du clergé et aux citoyens en général.

Ils doivent aussi une reconnaissance spéciale à l'Union Commerciale, qui a généreusement fait le sacrifice d'une de ses salles pendant toute la durée du bazar ; au Cercle Papineau, qui a bien voulu donner une de ses charmantes soirées au bénéfice de l'œuvre ; aux propriétaires de journaux et aux imprimeurs, qui ont gratuitement annoncé le Bazar, imprimé ses cartes et programmes, et publié des réclames en sa faveur ; à MM. les bouchers et épiciers, qui ne sont pas contents de

leurs générosités de toutes les semaines, ont voulu encore enchanter en faveur du bazar ; enfin à tous ceux que le bon Dieu connaît et qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à son succès.

La manufacture Hudon

On lit dans les journaux de Montréal : "Plusieurs ouvriers nouveaux ont été engagés, ces jours derniers par la filature de coton Hudon."

"Le personnel de cette manufacture augmente tous les jours, et il y a actuellement plus des deux tiers du nombre qu'elle peut employer à l'ouvrage."

"L'avenir se présente bien, et on est certain que la filature va passer une saison très prospère."

"Quelques jours d'arrêt seront probablement nécessaires au printemps, mais la demande est excellente et les commandes très nombreuses."

Ainsi, malgré les prophéties lamentables des libéraux, des libre-échangistes sur les malheureux effets de la protection, malgré leurs cris de joie à la vue de ce qu'ils croyaient être une victoire pour leurs théories, la fermeture des filatures, la crise a vu son terme, la prospérité reprend son cours. Les capitalistes loin d'être effrayés par cette suspension du travail dans les filatures construisaient, pendant ce temps, la magnifique manufacture de Magog dont on estime le coût à près d'un million.

Les filateurs ont compris la position. Ils ont fait disparaître le mal à sa racine et la crise est terminée sans qu'il y ait eu de grève et de mécontentement. La même crise sévit en ce moment aux Etats-Unis. Les remèdes appliqués sont différents. La réduction des salaires à produit une formidable grève dont les effets seront probablement désastreux pour les patrons et les ouvriers.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 15 février 1884

Des ouvriers employés dans les travaux de fortification dans l'Est, ayant fourni des renseignements à des agents prussiens, ont été expulsés des chantiers.

Dans un duel entre MM. Laguerre et Chauveau, députés, le premier a été blessé.

L'élection de M. de Lesseps à l'Académie française paraît assurée. 500 volontaires se sont enrôlés pour aller au Tonquin.

Des torpilles sont placées dans la rivière qui conduit à Pékin, le gouvernement chinois veut protéger Bacninh contre toute attaque. Dans le cas d'une attaque de Bacninh, l'ambassadeur français recevra son passe port.

ANGLETERRE

Londres, 15 février.

Une assemblée de 2000 personnes, présidée par le Lord-Maire, a critiqué la conduite du gouvernement en Egypte.

On envoie des troupes et des munitions ; 4 millions de cartouches sont expédiés en Egypte.

A Sinkat, les rebelles ont tué 200 femmes et un certain nombre d'enfants.

En Arabie, la province de l'Yémen est en pleine révolte.

Les rebelles se massent près de Souakim, pour recevoir les troupes anglaises.

ALLEMAGNE

Berlin, 15 février.

On dit que la proscription atteint de nouveau le cardinal Ledochostski, archevêque de Posen.

AMÉRIQUE

On télégraphie de Savannah que, le 13 pays, et a fait un certain nombre de victimes.

A Binghampton (New-York), le 15, incendie d'une manufacture de wagons.

Un armistice de trois ans vient d'être conclu entre le Chili et Bolivie.

Les dégâts continuent par tout la vallée de l'Ohio, avec destruction de propriétés, et pertes de vie. Beaucoup de personnes sont forcées d'abandonner leurs demeures, et la détresse est grande partout.

Les secours s'organisent et se multiplient : entre Pittsburg et Caïre, sept navires de l'Etat occuperont l'Ohio pour distribuer des provisions. Cleveland a déjà fourni 20 000 dollars ; à Indianapolis, le Bureau de commerce a recueilli 13 000 dollars, et les souscriptions montent généralement à 3 000 par jour. A New-York le maire a recueilli 5 000 dollars.

Il y a des villes où des quartiers entiers ont disparu ; certaines lignes ferrées sont complètement détruites.

Petites nouvelles

VOIR LA 4^E PAGE pour les ventes par le shérif.

LES PRINX.—C'est ce soir qu'aura lieu la présentation des prix gagnés aux courses qui ont eu lieu l'autre jour au Pavillon des Patineurs.

—Le Pectoral-Cerise d'Ayer est, sans conteste la meilleure de toutes les préparations pour affections pulmonaires.

EPILEPSIE.—Jeudi dans l'après-midi, un jeune homme nommé Giroux est tombé d'une attaque d'épilepsie, sur la rue Déligny, faubourg St-Jean. Quand on l'a trouvé il gisait sans connaissance sur le pavé.

ACCIDENT.—Hier une femme revenant d'entendre la basse messe, à Notre-Dame de Lévis a roulé en bas de l'escalier qui conduit à la place Commerciale. Elle s'est infligée de graves blessures.

MAIRIE.—Les opposants de M. Beaudry pour les fonctions de maire de Montréal, sont MM. Bulmer et Aldéric Onimet.

CONdamnATION.—Lafrochelle a reçu, hier après-midi, sa sentence du juge Chauveau. Il a été condamné à trois ans de pénitencier.

ACCIDENT.—Hier, pendant la récréation des enfants qui fréquentent l'école tenue sur l'Esplanade par M. Fergusson, l'un d'eux nommé James Sword, fils de M. Sword, messager à la Banque de l'Amérique Britannique du Nord, est tombé du haut du glacis, en face du marché Montcalm. Quand on est accouru à son secours il était sans connaissance et portait plusieurs blessures à la tête et à la figure.

Il a été transporté à la résidence de son père où M. le Dr Rinfret lui a donné les soins requis.

ÉCHAPPÉ BELLE.—Hier matin, Mons. Gaudiose Paradis, Etudiant en médecine à l'Université-Laval, a failli être précipité du haut de la grande-batterie.

Mons. Paradis faisait une promenade sur les remparts en compagnie de deux amis, lorsque l'un d'eux proposa d'éprouver la croûte qui s'était formée sur la neige. On escalada les canons et l'on sauta lestement sur le mur en pierre qui longe la rue des remparts. Mons. Paradis, plus téméraire que les autres, s'avança trop loin et fit une chute sur la glace. Il aurait été infailliblement précipité d'une hauteur de quelque cent-cinquante pieds s'il n'eût réussi à se cramponner à un petit bloc de glace plus saillant que les autres. Nous félicitons Mons. Paradis du sang-froid qu'il a montré en cette circonstance ; c'est certainement ce qui lui a sauvé la vie. Nous pouvons dire qu'il l'a échappé belle car la perspective d'une glissade du haut en bas des remparts n'est pas des plus rassurantes.

—L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les scrofules comme la Salsepareille d'Ayer.

LE BARREAU DE MONTRÉAL, ET LES JUGES.—A Montréal mercredi matin, en cour supérieure, division d'enquête et mérite, à l'ouverture de la cour, aucun avocat n'était prêt et le juge a fait la remarque que la chose arrivait assez souvent et au détriment des plaideurs, et que la faute en était souvent rejetée sur les juges.

D'un autre côté, un membre éminent du barreau a fait observer à la cour que le système actuellement suivi dans cette division n'offrait aucun avantage aux avocats, vu qu'il arrive souvent qu'une cause n'est appelée que trois ou quatre jours après le jour auquel elle a été fixée, et que les avocats sont obligés d'être présents pendant tout le temps, s'ils ne veulent pas voir leurs causes rayées.

TUÉ PAR LES CHARS.—Un accident terrible est arrivé sur la voie du Pacifique hier matin.

Vers 3 heures, le convoi de fret No 12 stationnait à Rockland Station, à 91 mille de distance de Montréal. M. Hilaire Hébert qui était le conducteur se trouvait à aider à l'attelage de deux chars lorsque tout à coup M. Hébert fut précipité sous l'un d'eux et fut tué instantanément.

On ne peut nous communiquer que très peu de détails au sujet de ce terrible malheur.

Les restes mortels de M. Hébert sont arrivés à Montréal, hier après-midi. Ils ont été transportés à la morgue pour être mis dans un cercueil et transportés à West Farnham, où demeure la famille.

Le conducteur était célibataire et âgé de 51 ans.

Le coroner de Rockland n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

LES TROIS JOURS DE GRACE.—Des hommes d'affaires à New-York ont commencé un mouvement pour l'abolition des trois jours de grâce accordés après l'échéance des billets promissoires, traites, lettres de change, etc. Ils prétendent

que les raisons qui ont fait établir cette coutume n'existent plus.

Il y a longtemps que ces trois jours de grâce ont été abolis en France.

L'Angleterre qui, il y a quelques années, a fait une législation, qu'on peut appeler parfaite sur cette matière, a maintenu les trois jours de grâce.

L'opportunité de ce délai nous semble très problématique puisque l'on ne proteste pour défaut de paiement que dans l'après-midi du troisième jour de grâce.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.—Le rapport annuel de la compagnie du Richelieu, attesté pour 1883 des bénéfices bruts au montant \$180 088 et des dépenses pour \$372 801, laissant un bénéfice net de \$107 287.

Un dividende de 6 p.c. a été déclaré au montant collectif de \$95 340.

Dépensé pour travaux aux vapeurs de la compagnie \$60 000.

Dettes actives mauvaises ou douteuses \$5 000.

Il reste \$947 au crédit de la compagnie.

On croit qu'à la prochaine réunion annuelle des actionnaires qui aura lieu le 19 courant, il y aura lutte entre les deux grandes voies ferrées pour obtenir le contrôle de la compagnie. Jusqu'à présent la compagnie a toujours marché de concert avec le Grand-Tronc.

ACCIDENT.—Un homme du nom de Blouin, de Ste-Marguerite comté de Beauce, est tombé des chars à la station St-François sur le chemin de fer Intercolonial. Dans sa chute, il s'est brisé une jambe, mais sa vie n'est pas en danger.

LES ARTILLERS CANADIENS.—A la réunion annuelle de l'Association d'Artillerie de la Puissance, tenue à Ottawa le 14 courant, le major général Luard, président de l'association, a félicité les volontaires de l'artillerie du Canada. Il a spécialement mentionné la batterie de campagne de Guelph, commandée par le lieutenant colonel McDonald et celle de Québec, commandée par le lieutenant colonel Crawford Lindsay. Chacune de ces deux batteries, dit-il, peut soutenir la comparaison avec n'importe quelle batterie de l'Artillerie Royale.

Lord Lansdowne a accepté le titre de patron de l'association.

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE SHERBROOKE & MAGOG.—L'inauguration de cette nouvelle ligne a été faite mercredi 13 courant. Vers 10 hrs. du matin un train de passagers partait de la rue Belvédère, haute ville, pour Magog. Bon nombre de nos concitoyens ont profité de l'occasion pour visiter le joli village de Magog, dont la prospérité va toujours grandissant depuis qu'on a commencé à construire la grande manufacture d'indienne et le chemin de fer qui supprime la distance entre notre ville et ce ravissant endroit tant affectionné par nos amateurs de pêche et de chasse.

Arrivés à Magog les excursionnistes furent invités à un somptueux lunch que les entrepreneurs du chemin, MM. Bowen et Woodward, leur firent servir au *Pare House*.

Après que les convives eurent fait honneur aux bonnes choses qu'on leur servit, des discours appropriés à la circonstance furent prononcés par l'honorable Brooks, le maire de Magog M. Moore, Wm. White Ec. C. R. et M. J. B. Woodward. L'excursion mit à peu près deux heures à se rendre à Magog vu l'inspection que faisait du chemin M. Vallée, l'ingénieur du gouvernement de Québec, le retour s'est opéré en 42 minutes, arrivant à Sherbrooke vers 4 hrs.

REVUE DE LA MODE : livraison du 3 février.—Gravures : Manteau en lainage.—Costume de fillette de 9 ans.—Bande au plumetis et point d'armes.—Cravate.—Entredeux au crachet et lacet.—Dentelle au crochet.—Encoignure en broderie Richelieu.—Dessins de piano.—Porte-musique.—Porte-cigarettes.—Deux vide-poche.—Deux chapeaux.—Deux toilettes de soirée.

Texte : Explication des gravures.—Courrier de la mode.—Chronique parisienne.—Le Joueur (suite et fin).—Qui ne dit rien consent (proverbe).—Causerie financière.—Menus de la semaine.—Carpe à la provençale.—Revue des magasins et de l'industrie.

Couverture : Récréations en famille.—Solutions des récréations.—Petite correspondance.—Correspondance du docteur.—Arts divers.

Gravure coloriée : Deux toilettes. Patrons et broderies : 1er Côté, Patrons : Corsage de toilette en uni et façonné.—Corsage du costume en velours et cachemire.—Corsage de soirée.—Manteau en drap et velours.—Manteau-visite.

2e Côté, Broderies : Dessins de piano.—Col.—Deux porte-manteau.—Lambrequin d'autel.—Jaquette en soutache (6 dessins).

nécessaire.—Nous regrettons d'avoir à enregistrer la mort de M. Henry Dinning,

constructeur de navires, arrivée hier après-midi, en cette ville.

M. Dinning vint se fixer en Canada en 1832.

BIBLIOGRAPHIE.—Nous accusons réception d'un ouvrage considérable *La Rébellion de 1837 à St-Eustache*, par un témoin oculaire.

Nous n'avons encore pu prendre connaissance de cet ouvrage qui doit être palpitant d'intérêt.

Nous accusons aussi réception du *Rapport annuel du Trésorier de la Cité de Québec* pour l'année civile 1882-83. Nos remerciements à qui de droit.

LE GÉNIE INVENTIF AUX ETATS-UNIS.—Les Américains ont des idées ingénieuses. Un d'eux possédait, paraît-il, un moulin à vent qui, comme tous les moulins du même genre, ne tournait que quand il y avait du vent, c'est-à-dire pas tous les jours. Il s'imagina alors de ne plus se servir de son moulin que pour lui faire monter du sable dans un grand réservoir, au moyen d'une chaîne à godet. Ce sable tombe ensuite du réservoir sur les auge d'une sorte de roue hydraulique et fait tourner ainsi cette roue. Notre Américain obtient donc un travail régulier en emmagasinant en quelque sorte la force produite par le vent agissant sur les ailes de son moulin. C'est dans tous les cas, une idée originale.

ONGUENT ET PILULES HOLLOWAY.—Ces remèdes agissent directement sur le corps humain, comme de doux et sains dépuratifs qui, peu à peu, mais graduellement et avec sécurité, améliorent tout le système. L'onguent possède le plus miraculeux pouvoir pour nettoyer et guérir les plaies et ulcères qui, depuis longtemps, ont défilé la science chirurgicale ; mais il faut quelque persévérance pour obtenir ce résultat, car il ne serait pas raisonnable de s'attendre à ce qu'un ulcère ou quelque maladie cutanée, depuis longtemps enracinée dans les chairs, pût être guérie en quelques jours. Ce n'est pas trop que de demander un essai de ces nobles remèdes pour toute ulcération chronique, ou tout autre mauvaise blessure ; en peu de temps, ils prouveront leurs vertus.

SPIROMÈTRE

Plusieurs médecins et chirurgiens des armées française et anglaise se sont associés avec M. Souvielle, de Paris, ex-ai de chirurgien de l'armée française, pour l'assister dans son institut si bien connu pour le traitement des maladies de la gorge et des poulmones.

Pendant une visite, dernièrement, en France, le docteur a été visité par un nombre d'éminents professeurs des principales facultés d'Europe, désirant essayer son traitement spiro-métrique pour les maladies chroniques connues sous les noms de catarrhe, bronchite, asthme, pour les maladies de la gorge et des poulmones, et ils sont convaincus qu'avec le traitement par le spiro-mètre ces terribles maladies ne sont plus à craindre et pas même la consommation, à moins que la maladie ne soit dans les dernières phases.

Ses nombreux essais à Prague, à Paris et dans les principaux hôpitaux de l'Europe lui donnent une expérience aggrave les maladies de la gorge, des poulmones ou des bronches. Ces maladies prennent le plus souvent la forme d'un catarrhe nasal qui, négligé accompli silencieusement mais avec promptitude son action sur la membrane muqueuse du gosier, qu'il dépeuple de son enveloppe, laissant ainsi cette surface inflammée constamment exposée aux influences irritantes tant locales qu'atmosphériques.

A mesure que la maladie fait de progrès la matière délétère qui sort constamment de la surface enflammée pendant le sommeil descend dans les tubes bronchiques ; la partie supérieure des poulmones est atteinte insensiblement et alors commence la plus terrible des maladies la consommation.

Pourquoi les traitements employés jusqu'à présent sont-ils impuissants à guérir ces terribles maladies ? Parce que les remèdes appliqués à l'extérieur ou introduits dans l'estomac ne font que déranger la digestion et aggraver la maladie.

Les demandes extraordinaires pour le spiro-mètre du Dr Souvielle en France et en Angleterre lui firent croire que son succès ne serait pas moindre en Amérique.

En effet tout le monde intelligent de la Puissance du Canada sait très bien que des milliers de nos compatriotes ont été guéris par lui et un grand nombre dont les cas étaient prononcés inguérissables par nos meilleurs médecins.

L'annonce est un moyen légitime mis à la disposition d'un peuple éclairé pour faire connaître au monde entier ses découvertes et ses besoins. Tout le monde intelligent admet le moyen des annonces comme nécessaire que possède rarement un homme de son âge.

Les personnes qui ne peuvent pas visiter les bureaux pourront être traitées par lettres adressées à M. Souvielle, ex-ai de chirurgien de l'armée française, 13, Philippe St., Montréal, 173, Church street, Toronto, 106, Alexander street, Winnipeg, Bureaux pour le Canada.

Le climat particulier de ce pays, où le froid continue pendant plusieurs mois est particulièrement disposé pour aux progrès de la civilisation et des affaires.

Les médecins et les malades sont invités à consulter les chirurgiens et faire l'essai de l'instrument gratis aux instituts.

Québec, 16 août 1883—1 an 498

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc. Elle purifie le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens, à 25 cts la bouteille.

Mères ! Mères ! Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cts la bouteille.

Québec, 14 janvier 1884—1 an. Q

MARCHES DE QUEBEC.

Farine et Grains.

Farine.—Sup. extra, bari, 196.50	a	7.00
Extra.....	5.70	a 5.80
Fort pour boulanger.....	6.00	a 6.50
Extra du printemps.....	5.50	a 5.60
Superfine No. 2.....	5.20	a 5.25
Fine.....	4.35	a 4.50
Grains en poches, de 100 livres.....	2.80	a 3.00
de seigle en quart.....	0.00	a 0.00
Mais ou blé d'Inde blanc, par 200 livres.....	3.70	a 3.80
Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres.....	3.50	a 3.60
Grains.—Blé de semence (rouge) par 60 livres.....	0.00	a 0.00
Pois.....	1.05	a 1.10
Fèves le minot.....	2.00	a 2.50
Avoine 32 livres.....	0.42	a 0.43

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, qu'en vertu d'une ordonnance de l'honorable L.-B. Caron, l'un des juges de la Cour Supérieure, siégeant à Québec, en date du PREMIER FÉVRIER courant, les immeubles ci-après désignés, dépendant de feu ALFRED ROCHETTE, en son vivant cultivateur à St-Augustin, seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, JEUDI, le 28 FÉVRIER courant, à 10 HEURES de l'avant-midi, en la cité de Québec, au faubourg St-Jean, rue d'Aiguillon No 52, suzj aux conditions indiquées au cahier de charge déposé entre les mains d'un soussigné, spécialement autorisé en vertu de l'ordonnance ci-dessus, à recevoir les enchères, savoir : 1° Un emplacement situé au faubourg St-Jean, en la cité de Québec, sur le site nord de la rue d'Aiguillon. 2° Un emplacement situé au même endroit, près de celui en premier lieu décrit. Le premier est le No 3228, et le second le No 3231, du cadastre pour la cité de Québec, quartier St-Jean.

Pour les particularités, s'adresser au soussigné, à Cap St-Jacques, comté de Portneuf.

Cap St-Jacques, 5 février 1884.

L. P. BERNARD, N. P. 970

Vente Spéciale

DE Lampes d'Eglises

A un prix extraordinairement bas ! ! !

Un magnifique assortiment de lampes nouvelles et élégantes convenables pour les églises et les chapelles.

DE SPLENDIDES CANDELABRES

A 2, 3, 4 et 6 lumières.

ELEGANTES LAMPES SUSPENDUES

A une seule lumière.

ET DES LAMPES-APPLIQUES

Et aussi une grande variété de

Petites lampes colorées,

Au Dépôt d'Huile Astrale,

56, rue de la Fabrique.

Québec, 16 février 1884.—1 an, 753

BAZAR

Avec l'autorisation de Mgr l'Archevêque de Québec, un bazar au profit du sanctuaire de N.-D. de Lourdes, à St-Sauveur, aura lieu dans la première quinzaine de septembre prochain, sous la direction des Pères Oblats.

Les dames qui présideront aux différentes tables sont :

Mesdames Vve Vaillancourt, Michel Robitaille, Alfred Fiset, F. X. Biron, pour les deux tables de St-Joachim et Ste-Anne.

Madame Léon Sauveur pour la table de St-Joseph.

Madame Cléophas Bernier pour la table de St-Jean-Baptiste.

Madame L. Lépine pour la table du Tiers-Ordre.

Madame Pierre Roy pour la table des rafraichissements.

Mademoiselle Zoé Petit pour la table des enfants de Marie.

Les personnes charitables qui désireront participer à cette excellente œuvre pourraient adresser leurs offrandes aux dames ci-dessus mentionnées ou au président de St-Sauveur.

Québec, 21 janvier 1884. 95

Institutrices demandées.

La Municipalité scolaire de St-Raymond, comté de Portneuf, demande TROIS INSTITUTRICES D'ECOLE ELEMENTAIRE, pour enseigner le français.

De bonnes recommandations seront exigées. Pour les conditions, s'adresser à

JOS. GOULET, Secrétaire.

Québec, 8 février 1884—1 an. 966

PARFUMS DE RIMMELL POUR LE MOUCHOIR,

(Extraits au moyen du Myroline patenté de Rimmell).

Tous les plus odoriférants et durables : IRLAND-IRLAND, HELLIOPORE BLANCHE, LILAS BLANC, ROSE BLANCHE, LOTUS EGYPTIEN, MALVETTE, BOUQUET D'ESSENCE, VANDA, FOIN FRAIS, BELLES VIOLETTES, ETC, ETC.

LE VINAIGRE DE TOILETTE DE RIMMELL, très rafraichissant, tonique et salubre. L'EAU DE TOILETTE DE RIMMELL, ou EAU DE RIMMELL, délicieusement odoriférante. LA CÉLEBRE EAU DE LAVANDE DE RIMMELL, distillé des Fleurs Mitcham. L'EXTRAIT DE RIMMELL DE L'ESSENCE TILLEUIL et de la GLYCERINE, POMMADE DE LA REINE, BRILLANTINE et PHILOCOME pour les Cheveux. LA CREME FROIDE DE RIMMELL et la POUDE DE VIOLETTE DE RIZ pour la toilette de la peau du visage. LE SAVON TRANSPARENT DE GOUDRON DE CHARBON pour purifier et améliorer la peau.

Eugène Rimmell, Parfumeur de Son Altesse Royale la Princesse de Galles, et des principales Cours d'Europe, 96, STRAND, LONDRES. N. B.—Parfums et Eaux de Toilettes expédiés en bloc à une grande réduction. Québec, 16 février 1884—1 an. 969

C. O. BEDARD

MEUBLIER

No 288 RUE SAINT-JOSEPH.

(En face de son ancien poste et sur le terrain de l'ancien cimetière)

SAINT-ROCH

A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambre à coucher, de Salon, de Salle à diner, etc., etc. Corniches et Tapis posés avec ordre. Son nouvel atelier lui permettra de prendre un plus grand nombre de commandes, de les exécuter avec promptitude et à des prix TRÈS MODÉRÉS. Québec, 11 avril 1883.—1 an. Y

A CEUX

QUI

Tiennent Maisons !

NOUS offrons en ce moment des avantages spéciaux à ceux qui tiennent maison dans les marchandises suivantes :

Viz. Les meilleures toiles à draps et à oreillers. Coton blanc. Coton horrocks. Toile à napper de la meilleure qualité. Toile à demi blanche. 250 dz magnifiques serviettes de table achetées au rabais, et que nous vendons à moitié prix. Serviettes, toile à rouleaux et à verres. Couil en coton et en fil. Couvrepiéds et courtpointes, blancs et en couleurs. La balance de nos couvertes sera vendue aussi à un grand sacrifice.

Poles et anneaux en cuivre, en ébène, et en noyer. Couchettes en fer et en cuivre, chaises pliantes, matelas en crin et en laine, oreillers et traversins, paillasses à ressorts garanties les meilleurs.

Behan Bros.

Dernièrement reçu.

Un assortiment considérable de couchettes d'enfants, de toutes les grandeurs, que nous vendons extrêmement.

BON MARCHÉ.

A LOUER

AVEC POSSESSION IMMEDIATE !

UN LOT DE TERRE VAGANT, situé entre les rues St-Paul et St-André, contenant 15 000 puds de superficie, et propriété de la Compagnie Manufacturière de Drum.

CE LOT DE TERRE est très convenable pour servir de Cour à Bois ou à Charbon.

THOMAS CRAIG, Gérant et Secrétaire-Trés.

Québec, 13 février 1884—6f. 568

Pianos et Harmoniums !

RÉDUCTION DES PRIX.

AYANT actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de

Pianos et Harmoniums

AMÉRICAINS ET CANADIENS,

nous avons décidé d'effectuer une diminution de notre surcroît d'assortiment, et afin d'écouler le plus grand nombre possible d'instruments, nous ferons une réduction extraordinaire sur les prix réguliers de nos

PIANOS ET HARMONIUMS.

Nous avons en magasin les pianos de renoms suivants : SCHONMAYER, à cordes d'or, KNABE & CO., HARDMAN, DOWLING PECK, STEVENSON & CO., HEIDTSMAN & CO., NEWCOMB & CO., MOZART, etc, etc, et les harmoniums suivants : DOHERTY & CO., DOMINION ORGAN & CO., BELL & CO., J. R. KILGOUR, etc, etc.

Aussi les machines à coudre suivantes : SINGER, NEW WILLIAM, NEW-YORK, DOMESTIC, HELPMATE, etc, etc.

AUX PRIX DU GROS.

Conditions faciles.

MUSIQUE EN FEUILLES

Romances françaises et morceaux, depuis 10 CENTIMS en montant.

BERNARD & ALLAIRE,

Éditeurs de musique,

6, rue La Fabrique, Haute-Ville

Québec, 21 décembre 1883. Z

Société de Colonisation

DE LA

Cité des Trois-Rivieres !

SIÈGE SOCIAL :

Rue des Champs, No 19, Trois-Rivieres.

AGENCE GENERALE :

Rue du Palais, No 18, à Québec.

GRANDE EXCURSION

EN FRANCE.

Séjour d'un mois entier à Paris et Pélerinage à Notre-Dame de Lourdes

200 000 Billets d'Excursion à 25 cts, représentés par 200 séries de 1000 numéros chacune.

CINQUANTE NUMÉROS GAGNANTS

Le trage aura lieu aussitôt après le placement des Billets, il sera annoncé dans les différents journaux quinze jours à l'avance.

Le départ des Excursionnistes se fera dans le mois suivant.

Le prix de chaque billet est de 25 cts.

On pourra s'en procurer chez les messieurs dont le noms suivent :

W. Brunet & Cie, pharmacien, rue St-Joseph

No 139

Jules Dorion, pharmacien, rue St-Joseph,

No 116.

J. A. Langlais, libraire, rue St-Joseph No 177

Gervais Lemelin, épicer, rue St-Joseph

No 1

Ovide Bouchard, marchand de nouveautés,

rue St-Joseph No 106.

Octave Fortin, épicer, rue St-Paul, No 217.

Narcisse Laforce, propriétaire du "Chien d'Or," rue Buade No 8.

L. G. Lépine, libraire, rue Buade No 19.

Bernard & Allaire, fabricants de pianos, rue de La Fabrique No 6.

Arthur Lavigne, Éditeur de musique, rue de La Fabrique No 55.

E. Jacot, bijoutier, 171, rue St-Joseph.

J. Veldon, pharmacien, 130, rue St-Joseph.

Conformément aux dispositions de la charte du gouvernement local, les fonds provenant des billets placés seront et resteront déposés à la Banque Nationale de Québec.

Pour toutes demandes ou plus amples renseignements, s'adresser à l'Agence Générale, rue du Palais No 18, à Québec, qui s'empresse de répondre.

On demande des agents.

L. N. CARRIER, Président,

J. MICHEL, Sec.-Trésorier.

ON DEMANDE UN AGENT PAR

CHACQUE COMTÉ.

Québec, 7 décembre 1883 1211f

Cloutier et Lapointe.

AVOCATS,

No 98, RUE

Le Renoveur des Cheveux

DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et décolorés, leur couleur primitive. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOVEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RENOVEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOVEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les démangeaisons, la fêve, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes sébacées, et les fait à nouveau produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation est simple et s'applique facilement.

PRÉPARÉ PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa :
Le train de la Malle partira de Québec à 9.15 heures a. m., et le train Express à 10 heures p. m.
Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

INTERCOLONIAL

Heure de Québec

Quitteront la Pointe Lévis : Train pour Halifax et St-Jean à 7.30 A. M.
Pour Rivière du Loup et Ste Flavie à 11.20 A. M.
Pour Rivière du Loup à 5.15 P. M.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

Quittera la Pointe Lévis à 11.00 a. m. pour Richmond, Montréal, Sherbrooke, Island Pond, et à toutes les stations intermédiaires.

EXPRESS

Quittera la Pointe Lévis à 8.00 P. M. pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland et Montréal.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera Québec, station du Palais, à 4.00 p. m., train de la malle pour St-Raymond, arrivant à 6.30 p. m.
Quittera St-Raymond à 6.30 a. m. Train de la malle pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

6.40 p. m. Train de passagers pour Québec tous les samedis, seulement, arrivant à 9.15 p. m.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg-Louis.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke, 10.00 a. m., convoi de la malle, arrivant à la jonction de la Beauce à 1.05 p. m., et à Sherbrooke à 5.15 p. m. 5.00 a. m. convoi du fret, arrivant à la jonction de la Beauce à 8.30 a. m., et à Sherbrooke à 5.00 p. m.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC	STATION DE LÉVIS
A. M.	A. M.
6.45 Express pour Halifax.	
10.30 Train mixte pour Richmond et Malles pour la Rivière du Loup.	7.30 Malle de l'Ouest
4.15 Train des marches pour la Rivière du Loup.	P. M.
6.00 Malle pour l'Ouest.	1.30 Train mixte de la Rivière du Loup.
	3.00 Train mixte de Richmond.

Le temps et la glace le permettant.
Étalon chronométrique de l'Est.
Voyages intermédiaires pour fret.

Marché au Bois

Prix par corde

Québec, 29 janvier 1884.

Érable de 3 pieds	\$5.25 à 5.50
" 2 1/2 "	4.50 à 4.75
Merisier " 3 "	5.00 à 5.50
" 2 1/2 "	5.00 à 5.00
Merisier du Saguenay, 3 pieds	4.50 à 5.00
Hêtre " 3 pieds	4.50 à 4.50
" 2 1/2 "	4.00 à 4.00
Bouleau [rouge] 3 pieds	3.40 " 3.60
" 2 1/2 "	3.00 " 3.10
" [blanc] 3 "	3.20 à 3.50
Épinette [rouge] 3 "	3.60 à 4.00
" [blanc] 3 "	3.00 à 4.00
" [grise] 3 "	3.50 à 3.60
Cyprés 3 pieds	3.20 à 3.40
Pruche 3 "	2.80 à 2.75
Croûtes le cent	0.80 à 1.00
Slabs "	1.00 à 1.25

Ventes par le Shérif

—Jean-Baptiste Renaud, Gaspard Lemoine et Victor Châteaufort; contre Xavier Bernard.

Trois lots de terres situés en la paroisse de Saint-Raphaël.
Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Raphaël, le 19e jour de février, à dix heures de l'avant-midi.

—La Corporation de Québec; contre John O'Neil, à la folle enchère, frais et dépens de Elizabeth Grenier, veuve d'Alexis Mailloux.

Un emplacement situé en la cité de Québec, rue Champlain, de 20 pieds et 9 pouces de front sur 146 pieds de profondeur—avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendu au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 27e jour de février, à dix heures du matin.

—La Banque de Québec; contre Joseph Unwin Laird et William Laird.

Un lot de terre situé sur le côté sud du chemin Sainte-Foye, de 2 arpents, 34 perches et 234 pieds en superficie—avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendu au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 23e jour de février, à dix heures du matin.

—Les Révérendes Dames Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec; contre l'Honorable Jean-Elie Gingras.

1. Tous les droits que le défendeur peut avoir sur un certain lot de grève, situé entre les lignes de haute et basse marée, sur la rive sud de la rivière Saint-Charles, dans la paroisse de Notre-Dame des Anges.

Un emplacement situé en la cité de Québec, rue Champlain, de 26 pieds et 3 pouces de front.

3. Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, de 127 de front sur la rue Saint-Valier—avec bâtiments.

4. Un lot de terre situé sur le côté sud du chemin Sainte-Foye, de deux arpents et deux perches de front sur cinq arpents et huit perches de profondeur—avec les bâtiments dessus construits.

5. Un lot de terre de forme irrégulière, situé en la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, rues Saint-Valier et Sainte-Marie.

Pour être vendus au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 23e jour de février, à dix heures du matin.

—John Baile, contre Jean-Baptiste-Zéphirin Dubéau.

1. Un emplacement situé au coin des rues Bélair et de la Couronne, de 1540 pieds en superficie—avec bâtiments.

2. Un emplacement situé rue de la Couronne cité de Québec, de 1220 en superficie—avec bâtiments.

Pour être vendus au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 25e jour de février, à dix heures du matin.

—Royer, Guillet et Compagnie; contre Jean-Baptiste-Zéphirin Dubéau.

Un emplacement situé en le quartier St-Roch de la cité de Québec, rue Saint-Joseph, de 27 pieds et 6 pouces de front sur 53 pieds de profondeur—avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendu au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 25e jour de février, à dix heures du matin.

—Joseph Whitehead et Richard Turner; contre Jean-Baptiste-Zéphirin Dubéau.

1. Un emplacement situé rue Saint-Joseph, cité de Québec, de 9270 pieds en superficie—avec bâtiments.

2. Un emplacement situé rue Octave, de 42 pieds de front sur 44 pieds de profondeur—avec bâtiments.

3. Un bâtiment situé au coin des rues de la Couronne et des Fossés, de 2310 pieds en superficie—avec bâtiments.

4. Un emplacement situé au coin des Fleuries et de la Couronne, de 2750 pieds en superficie—avec bâtiments.

5. Un emplacement situé rue de la Couronne, de 3648 pieds en superficie—avec bâtiments.

6. Un emplacement situé rue Sainte-Hélène, de 1280 pieds en superficie—avec bâtiments.

7. Un emplacement situé rue Sainte-Hélène, de 3610 pied en superficie—avec bâtiments.

8, 9, 10, 11, 12, et 13—Six emplacements situés au quartier Montcalm, sur le côté nord de la première Avenue, au sud de la Grande Allée, de 3600 pieds en superficie chacun.

Pour être vendus au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 25e jour de février, dix heures du matin.

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECUEIL de novaines en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une novaine à Ste Anne. Nouvelle édition. Petit livre in 32. Prix 5 cts, la douzaine 40 cts, le cent \$3, franco par la poste.

Nous engageons les personnes pieuses à se procurer ce petit recueil chez Leve & Alden, rue St-Louis, F. Deille, 45, rue St-Pierre, O. Fortin, 217, rue St-Paul, L. Drouin & Frère, 96, rue St-Joseph, et Harris & Cie, 37, rue St-Jean.

En vente chez CADIEUX & DEROME, Montréal.
Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les libraires de Québec.
Québec, 17 nov. 1882 685

MANUFACTURE

—DE—

STATUES RELIGIEUSES,
C. B. LANCTOT,

268, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos nombreuses pratiques, que nous venons de recevoir un très grand et magnifique choix de statues de toutes sortes :



OUTRE cette importation, nous nous chargerons aussi de faire venir tout autre statue qui puisse être désirée, en terre cuite pour extérieur, et de tout autre matériel.
En dehors, nous fabriquons aussi grand nombre de statues de toutes grandeurs et descriptions, aux prix les plus réduits, lesquels nous serons heureux de fournir sur demande, tout en faisant tenir des photographies.

—TOUJOURS EN MAINS—

Le plus bel assortiment de chasubles, chapes dalmatiques, voiles, bourges étoles, etc etc, de toutes descriptions et de tous prix.
Nous sollicitons l'honneur d'une visite, si quelque statue est désirée, assurant entière satisfaction sous tous rapports.

C. B. LANCTOT.

Québec, 11 octobre 1882—lan.

347

SOURCES DE ST-LEON.

UN APPROVISIONNEMENT D'EAU MINÉRALE des célèbres sources de St-Léon est reçu toutes les semaines.

Cette eau est recommandée par tous les médecins et les consommateurs, comme étant un remède efficace pour les maladies telles que : Dyspepsie, Rhumatisme, Constipation, maladie du foie.

Cette eau étant prise légèrement chauffée agit promptement sur les intestins. Elle est garantie pouvoir se garder pendant n'importe quel temps et dans tous les climats.

N. B.—Nous donnons plus bas l'analyse du Prof. Ch. E. Chandler, de l'école des Mines du "Columbia College" de New-York :

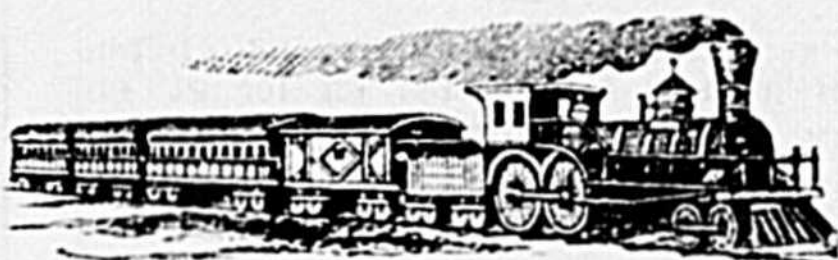
Chlorure de Sodium	677,4782	Sulfate de chaux	694
" Potassium	13,6170	Phosphate de Soda	1690
" Lithium	1,6147	Bicarb. de Chaux	29,4405
" Baryum	6099	" Magnésie	82,1280
" Strontium	5070	" de fer	6886
" Calcium	3,3338	Alumine	5830
" Magnésium	59,0039	Silice	1,3594
Iodide de Sodium	2479	Densité	1,0118
Bromide de Sodium	8108		

Gingras & Langlois,

Seuls Agents,

54, RUE DU PALAIS, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

Québec, 1er juillet 1883.



Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE

LUNDI, 17 SEPTEMBRE 1883.

Les trains circulent comme suit :

	Mixte	Malle	Express.
Départ de Montréal pour Québec	3.00 p. m.	10.60 p. m.	
Arrivée à Québec	9.50 p. m.	6.30 a. m.	
Départ de Québec pour Montréal	9.15 a. m.	10.00 p. m.	
Arrivée à Montréal	4.15 p. m.	6.30 p. m.	

Tous les trains de passagers de jour sont pourvus de magnifiques chars palais, et ceux de la nuit de chars dortoirs.
Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.
En connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canada Atlantique.

BUREAUX DES BILLETS :
Vis-à-vis l'Hôtel St-Louis—QUÉBEC.
143, Rue St-Jacques, MONTRÉAL.
A. DAVIS, Surintendant.

CHEMIN DE FER
Québec et du Lac St-Jean

LES trains de passagers et du fret circuleront tous les jours comme suit (les dimanches exceptés).

QUITTERA QUÉBEC

(Station du Palais)

4.00 p. m. Train de la Malle pour St-Raymond, arrivant à 6.30 p. m.

QUITTERA ST-RAYMOND

6.20 a. m. Train de la Malle pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

6.40 p. m. Train de passagers pour Québec tous les samedis seulement, arrivant à 9.15 p. m.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg-Louis.
Le service des trains se fera d'après l'heure de Montréal.

Des omnibus relient les trains à St-Ambroise, pour la Petite Rivière, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.

Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe.

Le Fret reçu après 3.00 P. M. ne sera pas expédié avant le lendemain.

Billets à vendre chez Leve & Alden, rue St-Louis, F. Deille, 45, rue St-Pierre, O. Fortin, 217, rue St-Paul, L. Drouin & Frère, 96, rue St-Joseph, et Harris & Cie, 37, rue St-Jean.
J. G. SCOTT,
Secrétaire et Gérant.
Commercial Chambers,
Québec, 3 novembre 1883 705

FOURRURES.

J'OFFRE en ce moment au public un assortiment considérable et varié de FOURRURES FABRIQUÉES, comprenant :

MANCHONS, CHAPEAUX, GANTS, HABITS, GILETS, MANTEAUX, COLLERETTES, ETC, ETC.

Robes de Baffles, de Loup, de Bœufs musqué pour Sleigh.

LE TOUT A BAS PRIX

POUR ARGENT COMPTANT.

Gants en Buckskin, Caribou et en Chevreau et Mitaines.

AUSSI

Mocassins, Raquettes et Toboggans.

J. C. PATERSON,

27, RUE BUADE.

Québec, 6 novembre 1883. 1062



CHEMIN DE FER
INTERCOLONIAL.

1883—Arrangement d'Hiver—1884

Le et après le LUNDI, 10 décembre, les convois de ce chemin de fer circuleront tous les jours, excepté les dimanches, comme suit :

Quitteront la Pointe Lévis

Pour Halifax et St-Jean à 7.30 A. M.

Pour la Rivière du Loup et Ste-Flavie à 11.20 A. M.

Pour la Rivière du Loup à 5.15 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis

De Halifax et St-Jean à 7.20 P. M.

De la Rivière du Loup à 1.30 P. M.

De la Rivière du Loup à 6.00 A. M.

Le Pullman quittant Lévis les Mardi, Je et Samedi va jusqu'à Halifax, et celui partant les Lundi, Mercredi et Vendredi, va jusqu'à St-Jean.

Tous les trains circulent d'après le temps officiel de l'Est.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 6 décembre 1883.
Québec, 11 décembre 1883 1105

LOUIS JOBIN,
STATUAIRE
COIN DES RUES CLAIR FONTAINE
et BURTON,
QUARTIER MONTCALM,
QUÉBEC
Québec, 5 mai 1883. 785



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Males

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1883 ARRANGEMENT D'HIVER 1884

LES lignes de cette compagnie se composent d'un des vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de feu, sont sursurieux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

NAVIRES	TONN.	COMMANDEMENTS.
NUMIDIA	4100	en construction.
PARISIAN	4300	Capt. J. Wylie.
SARDINIAN	4200	Lt. Dutton, R. N. A.
CIRCASSIAN	3400	Lt. Smith, R. N. R.
POLYNESIAN	4200	Capt. R. Brown.
COREAN	4000	
GRECIAN	3600	Capt. Legallais.
SARMATIAN	3600	Capt. A. Ald.
GENOVS ATREAN	3800	Capt. N. McLean.
SCANDINAVIAN	3000	Capt. H. Wylie.
PERSSIAN	3000	Capt. J. Ritchie.
MORAVIAN	2650	Capt. J. Graham.
PERUVIAN	3200	Capt. Barclay.
CASPIAN	3400	Capt. Brock.
HIBERNIAN	3400	Lt. Archer, R. N. A.
NOVA SCOTIAN	3300	Capt. Richardson.
AUSTRIAN	2700	Capt. J. Wylie.
NESTORIAN	2700	Capt. J. G. Stephens.
MANITOBIAN	3150	Capt. Howe.
CANADIAN	3600	Capt. J. Wylie.
CORINTHIAN	2000	Capt. Jas. Scott.
PHENICIAN	2600	Capt. Menzies.
WALDESIAN	2300	Capt. Stephens.
WALDESIAN	2800	Capt. Kerr.
ACADIAN	1350	Capt. Gabel.
NEWFOUNDLAND	1500	Capt. Melius.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL

De Liverpool	Steamers	De Portland	De Halifax
Jendi,	Sardinian.	Jendi,	Samedi,
	Circassian 24 janvier		25 janvier
	Polynesian 31		7 février
	Parisian 7 février		23 février
24 jan-ier	Caspian 14		16
31	Sarmatian 21		2